Bulletin d'informations de rentrée de l'école maternelle et primaire LE BRANDON-ST JOSEPH

Rentrée septembre 2020



1 rue St Exupéry 2 rue Michel Favreau 85500 LES HERBIERS



Brandon-St Joseph

en bref...

- Notre Académie est en zone B. Pont de l'Ascension le mercredi 20 mai, jeudi 21 mai et vendredi 22 mai.
- Toujours prévenir l'école en cas d'absence: mail ou téléphone.
 Ce calendrier ne sera pas modifié.

Toute absence pour convenance familiale excédant la journée doit être justifiée par un courrier à l'attention du directeur.

Le mot du directeur

Et si on communiquait?

Qu'il est parfois difficile de se faire comprendre ou de trouver le mot juste

C'était comment avant? A quoi cela servait-il? Mais comment faisaient-ils?... Voici pêle-mêle quelques questions qui trouveront certainement réponse dans notre projet de cette année.

Nous remonterons le temps avec pour objectif de découvrir ce qui se faisait avant. Nous donnerons à notre école un parfum d'antan, un goût de sépia en

Au chapitre des nouvelles de cette rentrée, notre équipe se trouve renforcée avec l'arrivée de deux nouvelles maîtresses: Marina SARRAZIN en PS/MS et Laëtitia PREEL en MS car nos effectifs sont à la hausse.

En bureau avec les parents élus, nous avons créé un nouveau poste cette année pour aider les CP et les maîtresses dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Mélissa DEVINEAU assurera

cette fonction à la rentrée. Enfin une nouvelle ASEM a été recrutée en maternelle : Adélaïde LOIZEAU.

Au nom de toute l'équipe réunie, je souhaite une bonne rentrée à votre enfant et un bon départ dans notre projet : « L'école remonte le temps ».

C. AUVINET

Le calendrier de l'année scolaire

Visite des classes : vendredi 30 août de 16 h 00 à 18 h 00

Rentrée	Lundi 2 septembre 2019
Vacances de la TOUSSAINT	Fin des cours le vendredi 18 octobre 2019
	Jour de la reprise le lundi 4 novembre 2019
Vacances de NOËL	Fin des cours le vendredi 20 décembre 2019
	Jour de la reprise le lundi 6 janvier 2020
Vacances d'HIVER	Fin des cours le vendredi 14 février 2020
	Jour de la reprise le lundi 2 mars 2020
Vacances de PRINTEMPS -	Fin des cours le vendredi 10 avril 2020
PAQUES	Jour de la reprise le lundi 27 avril 2020
ASCENSION 2019	Pas d'école du mercredi 20 mai au dimanche
	24 mai
	Jour de la reprise le lundi 25 mai 2020
Vacances d'ETE	Fin des cours le vendredi 3 juillet 2020
Vacances d'ETE	Fin des cours le vendredi 3 juillet 2020

Brandon-St Joseph

en bref...

- Toutes les classes de notre école sont concernées par des sorties scolaires. Seuls les enfants de CE1 et CM2 effectuent un voyage scolaire c'est-à-dire une sortie sur plusieurs jours.
- Le choix des accompagnateurs encadrants est de la responsabilité de nos professeurs sous l'autorité du directeur.
- Dans la mesure du possible, un enfant dispensé de sport doit fournir un certificat médical à l'école. Un enfant malade ou ayant oublié son sac ne participe pas à la séance de piscine.



Les pratiques dans notre école.

Nous essayons de recycler au maximum :

- compost,
- tri de nos déchets et organisation de collectes de temps en temps,
- poules.

Nous insistons sur la politesse qui est le premier maillon dans une école où le « vivre ensemble » est développé.

Nous travaillons sur la confiance. Nous respectons vos choix dans l'éducation de votre enfant et il est important que vous nous fassiez confiance dans nos choix éducatifs et dans la gestion des conflits.

Ensemble nous sommes plus forts.

Nous essayons d'adopter une attitude constructive et positive.

Quelques dates importantes à retenir

- ✓ <u>Jeudi 19 septembre</u>: photo de classe.
- ✓ Vendredi 4 octobre : cross inter-écoles des CE2/CM1/CM2.
- ✓ Du lundi 7 au jeudi 10 oct : voyage scolaire des CM2.
- ✓ Vendredi 8 novembre : AG. Vendredi 6 déc : TELETHON.
- ✓ <u>Samedi 11 janvier</u>: Portes Ouvertes de l'école et inscriptions sur le site de la maternelle.
- ✓ Vendredi 10 avril : repas solidaire.
- ✓ Du lundi 18 au mardi 19 mai : classe découverte des CE1.
- ✓ Mardi 5 mai : CHANTEMAI.
- ✓ Dimanche 14 juin : kermesse de l'école.
- ✓ <u>Matinées bénévolat</u> : les samedis 12 octobre et 8 février.

Poste d'adaptation et de remédiation

Une enseignante spécialisée, Catherine JEANNEAU est nommée sur le poste de Regroupement d'Adaptation (RA). Elle intervient régulièrement dans notre école afin d'aider les élèves qui ont des difficultés d'apprentissages. Elle propose, en lien avec l'équipe pédagogique, une remédiation sous la forme d'un atelier dans le local RA ou dans la classe. Le cas échéant, les objectifs et bilan du projet d'aide réalisé dans le cadre de ce poste seront présentés aux parents.

Piscine pour les enfants du C.P au C.M2

Si vous souhaitez accompagner, n'hésitez pas à proposer votre aide au plus tôt à l'enseignant de votre enfant. Vous trouverez un tableau des créneaux dans le cahier de liaison de votre enfant lorsqu'il sera concerné par les séances

<u>Seuls ces enfants sont concernés par les</u> séances dans notre école

- POUR LES CP
 Le jeudi de 10 h 10 à 10 h 45 dans le bassin.
 Période du 24 mars au 18 juin.
- POUR LES CE1
 Le jeudi de 9 h 30 à 10 h 05 dans le bassin.
 Période du 24 mars au 18 juin.
- POUR LES CE2
 Le jeudi de 14 h 00 à 14 h 35 dans le bassin.
 Période du 10 décembre au 19 mars.
- POUR LES CM1 Le mardi de 09 h 30 à 10 h 05 dans le bassin. Période du 17 septembre au 5 décembre.
- ◆ POUR LES CM2 Le jeudi de 9 h 30 à 10 h 05 dans le bassin. Période du 10 décembre au 19 mars.

Horaires de notre école site St Joseph:

Heures d'ouverture de l'école :

L'école est ouverte à partir de 8h45 le matin et de 13h15 l'après-midi.

Les enfants qui arrivent plus tôt attendent près des grilles et sont sous votre responsabilité.

<u>Horaire des cours</u>: 9 h 00 - 12 h 10 le matin 13 h 30 - 16 h 30 l'après-midi

Site LE BRANDON:

Heures d'ouverture du site :

L'école est ouverte à partir de 8 h 45 le matin et de 13 h 25 l'après-midi.

Horaire des cours : 9 h 00 - 12 h 00 le matin 13 h 40- 16 h 40 l'après-midi

Quelques repères administratifs

Dans ce dossier de rentrée, vous trouverez :

- Une fiche de renseignements préremplie destinée au secrétariat.
 Apporter les modifications en rouge + signer les autorisations au dos + encadrer le numéro de téléphone à appeler en priorité.
- Un contrat de scolarisation en 2 exemplaires. En conserver un et nous remettre l'autre signé.
- Des bulletins d'absence.
- Un bulletin adhésion et une fiche APEL.
- Une information sur l'assurance scolaire.

Remettre les documents complétés dès que possible à l'enseignant de votre enfant.

Les associations et les spécificités au sein de l'école



L'Association des Parents d'élèves est force de proposition au sein de notre école pour des animations en lien avec le projet de l'école. C'est la voix des parents lors de réflexions sur les relations école-famille. Un document explicatif vous est remis dans cette circulaire avec proposition d'adhésion.

Présidente: Elodie LIEVRE



L'organisme de gestion des écoles catholiques s'occupe de la gestion du personnel de l'école ainsi que de l'équilibre financier de l'établissement. Elle est force de projet dans l'organisation structurelle.

Président: Eric EGRON

Les amis de l'école

Ce groupe de bénévoles apporte beaucoup à notre école en aidant les enfants

à faire leurs devoirs le jeudi soir. Les rencontres sont planifiées dans l'année. Un parent ne peut rejoindre ce groupe mais un grand-parent, une personne de votre connaissance qui souhaitent donner un peu de temps auprès des enfants. Vous l'avez déjà compris : la porte reste ouverte.

Les ateliers du midi sur le site élémentaire

Nous avons souhaité offrir la possibilité à votre enfant de participer à des ateliers d'animation en attendant ou après le repas cantine. Votre enfant peut ainsi lire, jouer à des jeux de société, effectuer des bricolages, danser avec une projection au tableau interactif... Votre enfant choisit une activité et doit respecter le règlement établi en fonction de la salle choisie. Un nouveau pas vers l'autonomie et l'initiative qui engage leur responsabilité.

catéchèse et culture chrétienne

Le Brandon-St Joseph est une école catholique et présente à ce titre des temps d'Eveil à la Foi, des temps de Catéchèse et des temps de Culture chrétienne.

De la maternelle au C.P, il n'y a pas de catéchèse à proprement parler mais des temps d'Eveil à la Foi, plus ou moins réguliers dans la semaine. Pour les CE1, il y a une heure de catéchèse ou culture chrétienne chaque semaine.

A partir du CE2 jusqu'en C.M, une heure et demie de catéchèse ou de culture chrétienne est prévue tous les quinze jours. La séance se déroule en petits groupes animés par un enseignant ou un catéchiste pour la catéchèse et par un enseignant pour la culture chrétienne.

Si vous souhaitez donner du temps auprès des enfants pour guider un groupe, n'hésitez pas à vous manifester. Il y a parfois des a priori qui se lèvent rapidement.

Brandon-St Joseph

en bref...

- Bien rendre les documents à temps et signaler tout changement afin de faciliter nos relations.
- Pour bien fonctionner et parce que nous avons des ambitions éducatives pour votre enfant, notre école a de nombreux partenaires.

Vous pouvez en faire partie en tant que parents en vous engageant dans notre APEL, notre OGEC, en donnant un coup de main lors des matinées bricolage ou des manifestations de l'école.

Ces services rendus nous permettent non seulement d'améliorer la qualité d'accueil de votre enfant mais aussi de construire ensemble notre projet.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour faire le point sur la scolarité de votre enfant. L'école est ouverte. En se voyant lors d'un entretien bien des problèmes peuvent être réglés.

Pour la communication pratique du quotidien : utilisez le <u>cahier de liaison</u> qui reste en permanence dans le cartable de votre enfant.

Brandon-St Joseph

en bref...

L'école a une gestion associative. Chaque mois le directeur et un groupe de parents (OGEC) se réunissent pour décider ensemble des investissements à venir. Si des difficultés de paiement surgissent, ne pas hésiter à nous en parler avant que la situation ne se détériore.

Structure de l'école

- Chef d'établissement : Cyrille AUVINET
- Secrétariat : Christine RAPIN
- Poste informatique : Thomas VARSOVIE
- Ateliers du midi : Thérèse CHALLON et Valérie CAGNON
- Surveillance cour + ménage: Françoise CHEVRIER et Edith MICHENEAU
- P.S A: Marina PAQUEREAU + Adélaïde LOIZEAU
- P.S B: Séverine LIMOUSIN + Fabienne BREMAUD
- MS A: Marina SARRAZIN + Agnès ARRIVE
- M.S B: Laëtitia PREEL -Dominique TRIT
- G.S A: Brigitte GUERIN -Véronique GABORIEAU
- ♦ GS B : Julie FEDOU + Séverine SIAUDEAU
- ULIS A: Stéphanie POIRIER
- ♦ ULIS B : Hélène GOURAUD
- ♦ CP A: Elodie RETAILLEAU
- CP B: Marine GAUTREAU. Aurélie BOURASSEAU est en congé parental.

Aide CP: Mélissa DEVINEAU

- ♦ CE1 A: Catherine DRAPEAU
- CE1 B : Gérard LAIDIN
- CE2 A : Géraldine POUPELIN
- ♦ CE2 B: Didier BRIZARD
- CM1 A: Jacky MANCEAU
- ♦ CM1 B : Jean-Marie ALBERT
- ♦ CM2 A: Noémie BROCHU
- ♦ CM2 B : Marie-Annie GAUTRON
- Poste d'adaptation et de remédiation pour votre enfant : Catherine JEANNEAU



SCOLARITE

1^{er} enfant & 2^{ème} enfant scolarisé en primaire : 275 € pour l'année. 3^{ème} enfant scolarisé en maternelle : 265 € pour l'année.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT/ENFANT: 6,70 € par enfant pour l'année. (Ne pas souscrire pour une rentrée en cours d'année)

DEMI-PENSION PRIMAIRE: 585 € pour l'année pour 4 repas par semaine

<u>DEMI-PENSION MATERNELLE</u> : 557 € pour l'année pour 4 repas par semaine

Une facture annuelle vous sera adressée vers le 13 septembre.

Le règlement sera réparti sur 10 mois, de septembre 2019 à juin 2020 pour les prélèvements automatiques. Un échéancier concernant les dates et la somme prélevée mensuellement sera joint à votre facture.

REPAS OCCASIONNELS PRIMAIRE: 4,35 € REPAS OCCASIONNELS MATERNELLE: 4,15 €

- * Pour les enfants déjeunant 1 ou 2 jours réguliers par semaine, une facture vous sera envoyée à la fin de chaque mois. Le montant ne sera pas inclus dans votre prélèvement automatique.
- * Pour les personnes désirant que leur enfant reste déjeuner à la cantine de temps à autre (maladie ou absences des parents...) : le signaler par écrit à l'enseignant le matin.



Remboursement des absences

- * Remboursement des absences, <u>à partir du deuxième jour</u>, mais seulement au prix de l'assiette (2,02 €).
- * Au-delà d'une absence supérieure à une semaine (4 repas consécutifs), remboursement total du prix du repas.
- * Les remboursements seront régularisés quel que soit le mode de paiement, à la fin de l'année scolaire.



<u>secretariat@lebrandon-saintjoseph.fr</u> direction@lebrandon-saintjoseph.fr

Tél site élémentaire : 02.51.91.03.97 Tél site la maternelle : 02.51.67.15.28

Numéros utiles

UNE URGENCE : LE DIRECTEUR Tél : 06.24.64.86.96

SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE Tél : 02.51.64.92.26

CENTRE LES DIABLOTINS Tél : 02.51.91.09.53